

**ALLOCUTION DU MINISTRE DE  
L'EQUIPEMENT ET DES  
TRANSPORTS A L'OCCASION  
DE LA CEREMONIE DE  
POSE DE LA PREMIERE PIERRE  
DU CENTRE DELEGUE D'INFOR-  
MATIONS EN VOL (CDIV) ET DE  
L'EXTENSION DE L'AEROPORT DE  
BAMAKO-SENOU**

*Bamako, le 30 Décembre 2009*

→ **Mesdames et Messieurs les Ministres ;**

→ **Monsieur le Directeur Général de l'ASECNA ;**

→ **Monsieur le Gouverneur du District de Bamako ;**

→ **Monsieur le Maire de la Commune VI du District de Bamako ;**

→ **Mesdames et Messieurs les membres du Corps Diplomatique et Consulaire ;**

→ **Honorables invités ;**

→ **Mesdames et Messieurs.**

Je voudrais tout d'abord vous remercier très sincèrement pour avoir bien voulu honorer cette cérémonie par votre présence qui lui confère un éclat tout particulier.

Je voudrais également remercier la présence parmi nous des anciens Ministres de tutelle de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), des anciens Administrateurs, Représentants et Cadres de l'Agence, qui ont eu le privilège durant leurs carrières d'œuvrer pour le développement de l'Agence et la réalisation des objectifs assignés.

En 1959, quand les pères de l'indépendance acceptaient de mettre en commun les espaces aériens de nos Etats pour une gestion efficace et sûre en vue de satisfaire la Communauté Internationale de l'Aviation Civile, on ne parlait pas encore de mondialisation, ni de globalisation.

Aujourd'hui, soit 50 ans après, nous mesurons toute la portée de l'anticipation de ces visionnaires tant le secteur aéronautique a connu un développement extraordinaire.

En sa qualité de membre fondateur de l'ASECNA, le Mali se félicite :

☞ de l'adhésion à l'Agence de trois nouveaux Etats au cours de ces dernières années à savoir :

- **la Guinée Equatoriale,**
- **la Guinée Bissau,**
- **et les Comores,**

☞ de la couverture en 2005 de l'Aéroport de Mopti Ambodédjo par les Activités Aéronautiques Communautaires de l'ASECNA à l'instar des Aéroports de Bamako – Sénou et de Gao.

→ **Honorables invités ;**  
→ **Mesdames et Messieurs.**

La célébration du cinquantenaire de l'ASECNA est un évènement historique, qui marque une étape importante dans la vie de l'Agence. Elle intervient à un moment où après la réunion de Bamako en 2006, l'Agence s'active à la relecture de la Convention de Dakar en vue non seulement de préserver les 50 ans d'expériences acquises mais également et surtout de se préparer à relever les défis et les enjeux du XXIème siècle dans le domaine de l'Aviation Civile.

→ **Honorables invités ;**  
→ **Mesdames et Messieurs.**

L'évènement est d'autant plus spécial qu'il est revêtu d'une dimension toute particulière.

En effet, il consacre deux projets majeurs dont le coût total est estimé à quatre (4) milliards FCFA à savoir :

- la pose de la première pierre du Centre Délégué d'Informations en Vol (CDIV);
- l'Extension de la Centrale Electrique à l'Aéroport de Bamako-Sénou

Le Centre Délégué d'Informations en Vol (CDIV) est un Centre à partir duquel sera géré l'ensemble du trafic aérien en espace inférieur, et au besoin, en espace supérieur du territoire national. Il découle de la politique de rationalisation adoptée par le Comité des Ministres de tutelle pour la gestion des espaces aériens des Etats membres de l'ASECNA. Sa réalisation porte sur :

→ la construction de bâtiments équipés d'installations techniques et de bureaux pour les Services de la Circulation Aérienne dans l'enceinte du domaine aéroportuaire de Bamako-Sénou ;

→ l'installation d'une nouvelle Station de Communications par Satellite à Kidal et le renforcement des stations de Gao, Mopti Ambodedjo, Tombouctou et Bamako – Sénou.

S'agissant de la Centrale Electrique, son extension porte sur l'acquisition de nouveaux groupes électrogènes à puissance élevée ainsi que le renouvellement des feux de balisage de la piste d'envol et de la rampe d'approche de l'Aéroport de Bamako – Sénou.

**→ Honorables invités ;**

**→ Mesdames et Messieurs ;**

La réalisation de ces projets entrent en droite ligne dans la politique de modernisation de l'Aéroport de Bamako – Sénou, qui est un volet important du Projet de Développement Economique et Social (PDES) du Président de la République, Son Excellence Amadou Toumani TOURE.

C'est pourquoi, j'invite avec insistance tous les acteurs de la plateforme de l'Aéroport de Bamako – Sénou à accorder toute l'importance requise à la réalisation de l'ensemble des projets dans les délais impartis afin que les réformes en cours dans le secteur soient en phase avec les investissements projetés.

→ **Honorables invités ;**  
→ **Mesdames et Messieurs.**

A l'occasion du Cinquantenaire de l'Agence, il me plait au nom du Gouvernement, de confirmer le soutien du Mali à la réalisation des objectifs et des idéaux de l'Agence, tout en exhortant celle-ci à œuvrer davantage pour mériter la confiance des Etats et satisfaire aux attentes des usagers.

L'objectif recherché étant de disposer d'un ciel sûr en Afrique. L'ASECNA est un bel exemple de coopération Sud Sud.

Je demeure convaincu que le destin commun que les Etats membres partagent au sein de l'Agence, offre un cadre idéal pour aller toujours de l'avant et donner l'exemple d'une intégration africaine réussie.

Le Mali pour sa part, ne ménagera aucun effort pour préserver l'unité, l'entente et la concorde au sein de l'Agence, toutes choses indispensables à sa marche en avant.

Vive la coopération entre le Mali et l'ASECNA !

Vive l'Afrique !

Je vous remercie de votre aimable attention. !